

9 juin 2017 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

## Discours du Président au lycée agricole de Limoges Les Vaseix

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

LE PRESIDENT : Merci beaucoup Monsieur le président. Monsieur le ministre, Mesdames Messieurs les élus, Monsieur le préfet, chers amis. Je ne vais pas vous faire un long discours. Je préfère répondre à vos questions, que ce soit les questions des élèves, des enseignants, ou de toutes et tous qui êtes ici dans cette salle.

Mais vous avez, Monsieur le président de la Région, rappelé les enjeux. Et en effet, ça n'est pas un hasard si, pour un des premiers déplacements que je fais en tant que président de la République, j'ai choisi de venir ici, dans ce lycée agricole, auprès de vous, dans cette région magnifique — vous en avez vanté les mérites et les spécificités, j'en connais les forces, j'en sais aussi les crises —, et au milieu d'une profession, ou plutôt d'un ensemble de professions qui aujourd'hui traversent une situation extraordinairement difficile. Et le ministre de l'Agriculture ne méconnaît rien de tous les contours de cette crise.

D'ailleurs, on a du mal à encore parler de crise, puisque ça fait tant et tant d'années que filière après filière, récolte après récolte, on continue à parler de crise, le lait succédant au porc, succédant aux fruits et légumes, etc., etc. C'est que nous sommes au milieu d'une grande transformation. Alors oui, il y a les aléas climatiques, il y a les difficultés inacceptables, parfois administratives, et nous répondrons à chacun de ces défis qui sont des défis de court terme, pour accompagner l'ensemble des exploitants. Il y a beaucoup de choses à remettre en ordre.

Mais plus largement, il y a une transformation, une manière de produire et de consommer, qui est en train de se jouer. Et c'est cela ce qui sera au cœur de ces états généraux de l'alimentation que nous lancerons dès le début du mois de juillet, que le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation aura à piloter, en associant nombre de ses collègues, parce que de la transition écologique en passant par la santé, jusqu'à l'économie, l'Europe, la cohésion des territoires, l'agriculture et l'alimentation sont au cœur de tout.

De quoi s'agit-il? D'abord de vivre dignement du prix payé. Vous avez parlé d'une économie de la compensation; j'ai suffisamment vu d'exploitants agricoles, d'éleveurs, de paysans, comme j'aime pour ma part à le dire, parce qu'ils font le pays qui est le nôtre, ils ne réclament pas d'aides, de subventions, de subsides à qui que ce soit. Ils connaissent peu les jours fériés, encore moins les congés. Ils veulent simplement que lorsqu'on produit en investissant, on puisse vendre à un prix qui permet de vivre dignement. Or ça n'est plus le cas aujourd'hui dans nombre de filières. La faute à un marché qui s'est brutalement ouvert, sans que nous sachions totalement préparer cela, à des cours mondiaux qui parfois s'envolent ou s'effondrent, sans qu'on sache maîtriser toutes les conséquences, à des investissements qui parfois n'ont pas été faits.

Chaque filière a ses spécificités, nous les connaissons. Mais on ne peut pas accepter dans notre pays, qu'on puisse produire, faire, travailler, et ne pas en vivre dignement. Alors ça va supposer de rouvrir nombre de relations commerciales. Ça va supposer de rouvrir parfois des évidences du droit européen. Ça va supposer de rouvrir certaines dispositions législatives, qui depuis plusieurs années avaient conduit des filières à beaucoup souffrir.

Nous allons inciter les producteurs à se regrouper, dans des organisations de bonne taille, ce qui ne veut pas dire perdre son identité ou la maîtrise de son capital, mais vendre ensemble, pour vendre à bon prix, et que filière par filière, les producteurs, les transformateurs et les distributeurs puissent trouver l'organisation qui permette à chacun d'avoir une vie digne, en fonction du prix payé, et donc un vrai partage de la valeur ajoutée. Ces négociations, cette transformation commencera dès juillet, pour que, avant le début de l'automne, nous ayons une pleine visibilité.

Mais c'est aussi accompagner la transformation d'un modèle productif et de consommation. Ça veut dire accompagner l'investissement indispensable, et je l'ai vu tout au long du parcours que nous avons fait ensemble, pour transformer la manière de produire, pour répondre davantage aux attentes des consommateurs et de nos concitoyens, pour préserver la souveraineté alimentaire française, et dans le même temps la qualité de la production française.

Il y aura toujours plusieurs modèles qui cohabiteront : une agriculture intensive, l'agriculture des appellations

contrôlées, l'agro-écologie, l'exploitation de taille moyenne qui cherche la qualité et la différenciation. Il ne faut pas chercher à avoir un seul modèle et à bouleverser tout le paysage productif français. Mais il y a des modèles qui sont perdus d'avance. Si on garde une agriculture intensive qui n'arrive pas à exporter et ne va pas vers la qualité, elle n'a pas d'avenir, et il faut savoir là aussi le dire et l'expliquer, et ce serait de la démagogie que de considérer que ces types de production en ont un. Mais je me refuse à enfermer notre modèle productif dans un dogme ou une idéologie.

Et donc il va falloir former différemment. Il va falloir transformer certaines filières, accompagner des changements profonds. Et c'est pour cela qu'à côté des réformes qui sortiront de ces états généraux de l'alimentation, qui vont aussi accompagner dans certaines filières l'abandon, quand c'est possible, sous certaines conditions, de produits phytosanitaires, qui vont accompagner la possibilité de produire mieux, en exposant moins et les salariés agricoles et l'exploitant lui-même ou la population, qui accompagnera par de l'investissement.

Et c'est l'objet de ce plan d'investissement agricole de 5 milliards d'euros, qui permettra là aussi de moderniser les exploitations, de développer des circuits courts quand c'est souhaité, de développer l'agro-écologie, la diversification par la méthanisation ou d'autres structures, de développer la valorisation aval par la production et la transformation, comme nous l'avons vu ici, ou la modernisation indispensable de certaines exploitations.

Tout cela, c'est ce qui nous occupera durant les mois à venir et sera mis en œuvre dans les années à venir, avec évidemment l'ensemble des filières, avec les exploitants agricoles, leurs représentants, et avec les territoires.

Et même si je sais qu'il y a des difficultés, des crises, parfois des doutes, venir ici c'était envoyer avant tout un signal. Et ce signal il a une réponse, c'est l'enthousiasme que j'ai vu, chez les enseignants, chez les élèves, chez les étudiants, et chez tous vos partenaires. Il y a ici une envie de faire, une envie de conquérir, une envie de réinventer justement cette manière de produire, de nourrir à la française. C'est ça, ce que vous portez, c'est cette fierté. Et cette fierté c'est notre force.

Nous avons ce savoir-faire, nous avons cette capacité, nous sommes enviés dans le monde entier, qui pour la limousine, la salers, ou d'autres, qui pour nos fromages, notre gastronomie, nos fruits et légumes, et je ne citerai pas tout ici, mais surtout pour ce savoir-faire, c'est-à-dire le génie des femmes et des hommes qui accompagnent cela, ce tour de main qu'on dévalorise trop dans notre pays, parce qu'on ne sait pas justement reconnaître la force, la pertinence de ces formations, de ces métiers, qui permettent à chacune et chacun, de l'agriculture à l'agroalimentaire en passant par tous les métiers de ces filières, d'avoir une place et un emploi. Parce que oui, en particulier dans la région, mais c'est vrai partout en France, ces filières agricoles et agroalimentaires elles donnent des emplois, elles donnent de l'avenir.

Alors oui, je veux le dire ici aux plus jeunes, vous avez raison d'être fiers, de vouloir. Ne cédez rien à la morosité que certains parfois ont. Entendez les colères — c'est à nous d'y répondre. Occupez-vous de votre avenir. Mais faites cette transformation. Nous vous y aiderons, nous vous accompagnerons dans cela. Mais faites de notre pays ce qui est sa vocation, c'est d'être un grand pays agricole et agroalimentaire. Il l'est déjà, mais perclus de doutes. Il l'est ! Regardez l'export, regardez ce que nous sommes en train de faire, depuis des années, et nous allons encore accélérer.

Et donc c'est ce message de volontarisme et d'espoir que je voulais, en venant vous voir, aussi vous transmettre. Il supposera la capacité de chacun à être responsable : la responsabilité du monde agricole de continuer à se réformer, et parfois revenir sur des évidences ; la responsabilité des distributeurs, d'accompagner ces transformations, et donc d'arrêter la préférence absolue pour le prix le plus bas, pour le court terme. Une transformation elle ne se fait pas en 2 mois. Quand un agriculteur doit investir, c'est un cycle de 2-3 ans sur lequel il doit avoir de la visibilité, au moins ; il faut l'accompagner, si nous voulons préserver la production sur nos territoires.

Et la responsabilité des consommateurs, bien sûr, qui vivent en France parfois dans une schizophrénie coupable. On voudrait tous produire en France, mais on ne veut pas en payer le prix, parfois. On veut tous que la région se développe, on est les premiers à accuser qui ? L'Etat! C'est une tradition française. Nous sommes aussi parmi les meilleurs, sur ce sujet. Mais on l'accuse de quoi ? De nos propres turpitudes! Du fait que nous ne sommes parfois pas responsables de ce que nous achetons, de ce que nous... de la manière dont nous nous comportons.

Et c'est aussi pour ça qu'il faut des objectifs clairs – je sais que vous le faites dans le Département et la Région, mais c'est d'acheter localement, d'aider les circuits courts à se développer. Cet objectif de 50 % de produits en circuit court, bios ou écologiques, dans la restauration collective, il est atteignable, et il participe de cet esprit de responsabilité.

voil de que j'etais cet apres-midi venu vous une. Mais surtout, j'etais venu vous voir, pour une que i Etat est a vos côtés, dans ces moments difficiles que certains vivent, et dans ce que traverse la profession, les professions. Et nous y apporteront des réponses réalistes, concrètes, volontaristes. Mais l'Etat est aux côtés de tous ces jeunes qui veulent devenir, faire, et qui ont une place à prendre, et qui feront la France agricole de demain.

Merci pour votre attention, et maintenant je vais répondre à toutes vos questions.

Elève : Bonjour Monsieur le président, donc j'ai une question à vous soumettre : et concrètement, quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer les revenus des agriculteurs ?

LE PRESIDENT : Alors les revenus des agriculteurs, ils sont formés par quoi ? Le prix d'achat, soit du transformateur, soit du distributeur, comme je l'évoquais. Aujourd'hui, ce qui ne va pas c'est que certains de ces prix sont tirés vers le bas, parce qu'il y a des filières qui fonctionnent mal. Et même quand on a parfois maintenu les prix, ce que nos prédécesseurs ont parfois su faire, il était capturé, en quelque sorte, bien souvent pas le transformateur.

Je vais prendre un exemple concret : le lait. On a vu ces derniers jours à nouveau de la tension sur cette filière, le prix a rebaissé, parce qu'il y a une grande volatilité de ces prix sur des marchés mondiaux, parce que quand la Chine tousse, quand la Nouvelle-Zélande se met à produire un peu trop, ou les Pays-Bas, on a des difficultés.

Ce que je veux faire pour répondre très concrètement à cela, et ce que le ministre aura à piloter, c'est un contrat de filière, où lorsqu'on produit on a de la visibilité, au moins sur une année, parfois sur 2 à 3 ans, d'un prix de référence, qui fait qu'on ne peut pas acheter à l'agriculteur sous un certain prix, qui est celui qui lui permet de vivre dignement et d'amortir ses investissements.

Sinon, ces agriculteurs disparaîtront. Et dans 5 ans ou dans 10 ans, parce qu'aujourd'hui on va me dire : d'accord, mais le marché est mondial, vous n'allez pas m'obliger à acheter du lait qui est plus cher que chez le voisin. D'abord il peut y avoir des justifications, mais surtout, dans 5 ans ou dans 10 ans on se réveillera et il n'y aura plus de lait en France. Et on aura perdu une part de notre souveraineté alimentaire et de notre indépendance.

Donc c'est ces contrats de filière qui vont nous permettre d'améliorer le prix payé. Donc ce n'est pas une aide, et j'insiste là-dessus : c'est le prix payé à l'agriculteur, à l'exploitant, quand sa filière ne fonctionne pas bien et qu'on lui achète à perte.

La 2e chose, pour améliorer justement son revenu, c'est qu'on va payer des services qui aujourd'hui ne sont pas payés. Les services environnementaux que rendent la plupart des agriculteurs aujourd'hui ne sont pas payés. Et donc on va mettre en place un paiement des services environnementaux, à hauteur de 200 millions d'euros par an. Ce qui permettra là aussi d'améliorer les choses. Et on va lancer les appels à projets de manière accélérée et facilitée, pour toutes les activités de diversification, qui sont très importantes pour les exploitants.

Un éleveur, par exemple, s'il veut mieux vivre de ses revenus, il peut avoir intérêt, il a même la plupart du temps intérêt à développer une activité de méthanisation. Ça marche très bien. Les éleveurs allemands aujourd'hui, dans certaines régions, qu'est-ce qu'ils font ? Ils vivent davantage de la méthanisation que de la vente de la viande. C'est une vraie transformation. En France aujourd'hui on en développe trop peu, les aides sont plus faibles que chez nos voisins ; surtout, les projets prennent beaucoup trop de temps. C'est notre faute. Et donc, aider à l'investissement, ça veut dire quoi ? Donner un peu plus d'aide, mais surtout, simplifier les procédures, pour que ça aille beaucoup plus vite, et ainsi aider à la diversification.

Enfin, 3e point, c'est le Plan d'investissements d'avenir agricole. Quand vous êtes pris dans une trappe, en quelque sorte, quand vous êtes coincé dans votre modèle productif, vous avez un élevage de vaches, ce que j'ai vu il y a quelques semaines, d'une quarantaine de vaches, ce qui n'est pas assez pour réussir à complètement résister à la concurrence ; il faut que vous montiez en qualité si vous voulez survivre. Et donc cet éleveur il a une chance d'avoir un avenir s'il passe en bio, par exemple. C'est un investissement, de passer en bio : il va devoir changer l'alimentation, il va devoir investir dans son étable, s'équiper.

Ce Plan d'investissements d'avenir agricole, que nous allons lancer à l'issue des états généraux, c'est 5 milliards d'euros, sur des appels à projets, qui permettront à des exploitants agricoles justement de faire ces projets de transformation. Parce que quand on a une petite marge, quand on est coincé, qu'on vit mal, on ne peut bien souvent pas faire les investissements qui permettront de changer le modèle et de vivre mieux demain. Et donc là, l'Etat, les collectivités aux côtés de l'Etat si elles le souhaitent, mais déjà l'Etat doit prendre ses responsabilités, et accompagner cette transformation.

Voilà 3 pistes, elles ne sont pas exhaustives. La négociation qu'on devra faire pour la PAC 2020 sera aussi un élément clé de cette meilleure valorisation, parce qu'elle permettra de négocier des mécanismes de garantie,

qui sont indispensables pour faire face à la volatilité des prix. Voilà des choses très concrètes pour que les exploitants agricoles vivent mieux.

Pascal ROBERT, maire de Verneuil-sur-Vienne : Monsieur le président...

LE PRESIDENT : Vous êtes où ?... Pardon.

Pascal ROBERT : Oui, Monsieur le président, la question que j'avais voulu vous poser, en fait vous y avez en partie répondu. Beaucoup de maires, dont je suis, essaient de développer des circuits courts pour les établissements dont ils ont la responsabilité, les écoles notamment, les EHPAD, ceci bénéficie évidemment en priorité aux enfants, bénéficie aussi aux acteurs du territoire, aux agriculteurs, est bonne pour le bilan carbone, et il n'est pas toujours facile à mettre en route. Vous avez parlé de l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Vienne, je vous en remercie, et j'ai cru sentir que vous nous soutenez. Donc ma 1ère question allait en ce sens, si on pouvait compter sur votre soutien et sur votre appui. Mais comme je n'ai pas tous les jours un président de la République à Verneuil, je vais, sans abuser de votre temps, vous en poser une 2e. Il se trouve qu'être maire n'est pas mon métier, je suis principal de collège. Vous avez aperçu, discuté, rencontré des apprentis tout à l'heure. Il se trouve que moi je crois en l'apprentissage depuis longtemps. Les années défilent, pour moi comme pour la France, et je peux garantir, moi, parce que c'est mon métier et que je m'y donne à plein, que l'apprentissage présente une vraie demande : il y a des élèves qui sont intéressés par l'apprentissage, et cette démarche est tout à fait possible. Malgré tout ce que j'entends moi comme homme et comme citoyen, et comme élu maintenant depuis des décennies, je dois le dire, notre pays peine à avoir un apprentissage. On nous compare souvent à l'Allemagne, mais on peine à développer dans ce secteur. Et j'espère que vous trouverez la clé que vos prédécesseurs ont parfois eu du mal, il faut bien l'avouer, à trouver.

LE PRESIDENT : Alors sur votre 1ère question, qui est en effet très importante, moi j'y crois aussi beaucoup, donc j'accompagne toutes les initiatives, c'est de développer les circuits courts. Encore une fois, ce n'est pas le seul modèle. Voyez, tout à l'heure la pomme du Limousin, il faut qu'il y ait du circuit court, mais il faut aussi qu'il y ait de l'export, pour trouver le bon prix. Donc le circuit court n'est pas l'alpha et l'oméga de la réponse. Par contre, c'est très important en appoint, c'est très important pour certaines AOC, et pour aider à amorcer, pour certaines exploitations, à trouver le point de stabilité.

J'ai fixé, moi, un objectif de 50 % en restauration collective de circuits courts, bios ou écologiques. Je pense qu'il est atteignable. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire aussi accompagner, et ça fera partie du plan qui sortira des états généraux de l'alimentation, les collectivités ou la restauration collective quand elles s'engagent. Parce que c'est parfois un peu plus cher, et donc il faut des mécanismes d'incitation et des mécanismes d'aide. Il faut que l'Etat lui-même le fasse, il faut que la commande publique dans ses critères prenne cela en compte.

Le Code des marchés publics réformé au printemps 2015 permet l'achat local, ce qui était très compliqué avant parce qu'il n'y avait qu'un critère qui était celui du prix le plus bas. Maintenant il y a des critères sociaux, il y a des critères justement d'achat local, de valorisation, qui permettent d'achater en circuit court. Il faut le pratiquer, il faut responsabiliser l'ensemble de ces collectivités, publiques et privées, et l'encourager.

Donc il y aura des mesures d'incitation qui seront prises et annoncées d'ici la fin de l'année, à l'issue des états généraux, et des dispositions très concrètes qui seront prises, au-delà des initiatives déjà déployées qui, je pense, accompagnent la transformation que nous évoquions.

Pour ce qui est de l'apprentissage, je me suis bien gardé de fixer des objectifs pendant la campagne, parce que depuis 20 ans aucun des objectifs fixés dans les campagnes présidentielles n'a été tenu. La réponse elle est multiple. D'abord on change tout le temps les règles. Donc quand on change les règles, ça n'incite pas les gens, les acteurs économiques, à les suivre. Parce que quelqu'un qui prend un apprenti, que ce soit un paysan, un artisan, un industriel, il a autre chose à faire que d'être sûr qu'il est sur les dernières règles du jour. Il n'y a que les gens qui font les règles qui pensent que le reste de la société française les regarde et attend avec impatience de pouvoir s'y conformer! Donc quand ça change, ça n'a pas d'impact. Donc il faut de la stabilité.

La 2e chose, c'est qu'on a changé aussi sur les prix et la modulation. Moi je souhaite faire simplement une chose, c'est que la mesure qui a été prise pour les apprentis de moins de 18 ans, on l'étende assez rapidement sur les apprentis jusqu'à au moins 25 ans. Parce que le prix, c'est-à-dire les allègements de charges, les aides aux employeurs pour les apprentis de moins de 18 ans, ça marche très bien. Simplement, vous le savez dans vos filières mais comme dans beaucoup d'autres, il y a beaucoup d'apprentis qui ont plus de 18 ans, parce qu'il y a aussi des gens qui choisissent l'apprentissage après un échec dans la filière académique, parce qu'on ne s'arrête pas tout net à 18 ans d'être apprenti. Donc il faut là simplifier les choses, les aides, les mécanismes, et mettre de la stabilité.

Et puis c'est un problème de valorisation de ces filières. Pourquoi l'apprentissage marche en Allemagne ? Il n'y a pas des lois et des décrets forcément. C'est qu'il n'y a pas un patron d'entreprise en Allemagne qui n'est pas

passé par l'apprentissage. Quand votre patron est passé par l'apprentissage, vous dites : l'apprentissage c'est bien. En France ils ne sont pas passés par l'apprentissage, ou très peu. Donc il faut changer ça dans la tête des gens. C'est pour ça, nous en parlions avec le président de l'université, c'est une bonne chose qu'il y ait des filières universitaires qui valorisent l'apprentissage. Il faut dans les filières académiques, dès le lycée, valoriser l'alternance et l'apprentissage, parce qu'il faut que dans tous les métiers on développe cela.

On a cantonné l'apprentissage à des types de formation qui, dans l'imaginaire collectif, étaient moins valorisées. Allez demander à des parents d'élèves s'ils veulent que leurs enfants fassent de l'apprentissage. Il y en a très peu ! Ils vous diront : non, je préfère qu'il fasse un bac X ou Y, et qu'il aille ensuite dans cette filière universitaire qui donne beaucoup moins de débouchés professionnels que la plupart des filières en apprentissage, des BTS, ou de ce que j'ai vu ici en lycée agricole ou BTS agricole. Donc il faut changer les mentalités.

Et donc, simplifier les règles, améliorer les aides pour les employeurs, simplifier et donc permettre que, en apprentissage comme dans d'autres, les filières professionnelles, comme on l'a dans le monde agricole, soient en effet au pilotage des règles aux côtés des autres, parce qu'il faut que les règles soient adaptées pour l'employeur, et qu'ils n'aient pas des élèves en apprentissage dont les rythmes, dont les contraintes ne correspondent pas à la réalité de leurs métiers. Et enfin, il faut valoriser l'apprentissage en le développant dans les filières universitaires et pour tous les niveaux.

Olivier MATHIEU (phon), enseignant : Bonsoir Monsieur le président. Olivier MATHIEU, je suis enseignant dans l'établissement, en agronomie. Donc voici ma question : compte tenu des spécificités de notre enseignement, compte tenu des éléments que vous avez pu recueillir lors de votre visite, quel avenir pensez-vous que notre enseignement agricole public a, à côté de notre grande sœur l'Education nationale ?

LE PRESIDENT : Alors je n'ai pas beaucoup de doutes si vous voulez. On l'a vu ici, il y a un dynamisme, il y a un vrai recrutement, il y a des vocations, il y a une grande diversité des débouchés et c'est un modèle qui marche.

L'honnêteté m'oblige à avouer que ça ne marche pas simplement depuis le mois de mai dernier, ça marche depuis très longtemps et l'enseignement agricole est à cet égard un modèle. C'est un modèle parce que justement, vous avez un langage imagé et pacifique dans vos rapports à l'Education nationale et je pense que c'est bien, vous êtes en complémentarité, en développement de synergies mais vous avez une spécificité agricole qui est portée et reconnue et qui a été assumé depuis longtemps.

Et ce qui fait que l'enseignement agricole, tout en ayant des filières similaires pour partie et en étant très proches et mariés à l'Education nationale, a sa spécificité et, donc, très proches des métiers et des filières de débouchés.

Et donc je pense que c'est une voie d'avenir pour tous les métiers dont c'est la finalité et toutes les filières dont c'est la finalité. Et je pense que c'est un bon modèle pour les lycées technologiques et les filières professionnelles et technologiques, si vous voulez le fond de ma pensée, parce que ça responsabilise le monde professionnel.

On le voit dans la gouvernance des lycées agricoles puisque le monde professionnel, en l'espèce le monde agricole est dans la gouvernance, parce que le monde agricole est là autour de la table et, donc, la capacité à trouver un stage et un débouché en est facilité, là où quand on se cantonne, quand on reste en quelque sorte stricto sensu dans le monde de l'Education nationale qui est extrêmement important et qui a toutes les vertus qu'on lui connaît; mais quand on est sur des métiers d'application des métiers à usage professionnel, on a parfois plus de difficultés à trouver des stages, un débouché et être à proximité des règles du monde professionnel.

Et donc je pense que ce mariage des deux est une très bonne chose. Donc je pense que l'enseignement agricole a un grand avenir, d'ailleurs il n'est pas du tout en crise aujourd'hui et il a su trouver son modèle spécifique année après année, mais même un modèle pour l'enseignement professionnel et technologique tel que nous voulons développer.

Allez-y, levez la main sur les...

Elève : Monsieur le président, j'ai une question à vous poser : quelles motivations vous ont poussé à vous engager dans la politique ?

LE PRESIDENT : Mais moi, je n'ai jamais fait de politique si je puis dire. C'est une conviction qui anime (je pense) beaucoup des élus, maires, députés, sénateurs, présidents d'exécutifs qui sont ici dans cette salle, c'est l'envie de faire, de transformer les choses et c'est une indignation et une impatience devant la chose publique.

C'est pour ça que j'ai souvent dit que la politique n'était pas une profession réglementée, au sens où ce n'est pas fermé. Il ne faut jamais dire « ça c'est les politiques », les politiques c'est vous, nous sommes dans une démocratie, il n'y a rien de plus ouvert, allez aux élections. Donc ce qui pousse quelqu'un à s'engager à aller aux élections, c'est l'envie de faire les choses, de changer, je pense que vous monsieur le maire, vous auriez pu rester proviseur, vous avez pris des responsabilités parce que vous aviez envie de changer les choses, c'est pareil.

Et donc moi ce qui m'a motivé, c'est ça, c'est l'envie d'essayer... voilà, cette envie de transformer, de bouger les lignes, de faire, de faire. Ensuite il y a des circonstances qui font que vous pouvez prendre des responsabilités, que vous rencontrez des difficultés et que des évidences apparaissent. Et ce que nous avons fait durant je crois ces derniers mois, c'est-à-dire une volonté aussi de dépasser des clivages, une histoire politique française pour réinventer une nouvelle étape et par l'action politique, essayer d'aller au-delà de certains blocages français.

Mais c'est ça la politique, c'est vouloir œuvrer pour la cité et la vie collective et, donc, je le dis pour chacune et chacun d'entre vous, j'espère que vous serez des acteurs politiques, qui par le monde syndical professionnel, qui par le mandat d'élu local ou national. Parce que je crois profondément que la vie politique a en plus besoin de ce renouvellement permanent, non pas que le renouvellement soit bon en soi, mais il faut porter toujours un regard nouveau, il faut qu'ensuite ceux qui feront un engagement politique reviennent vers la société civile en apportant ce qu'ils ont eux-mêmes appris pour changer les choses et transformer.

Voilà comment tout cela arrive et après, il y a les hasards de la vie.

Intervenant : monsieur le président République, vous venez de nous parler en fin de compte de la mobilité des biens et des personnes. Or quand vous êtes à Limoges, vous êtes au cœur d'un territoire qui va de Poitiers à Cahors, de Périgueux jusqu'à Aurillac, où il y a un mot depuis 40 ans qu'on ressasse sans cesse, c'est celui du désenclavement. Monsieur DELEBARRE a dû rendre dernièrement un rapport devant préfigurer ce que pourrait être l'évolution du désenclavement de cette façade Atlantique du Massif central. Est ce que vous pouvez éventuellement nous dire qu'elles sont quelques-unes des pistes qu'il peut y avoir dans ce rapport ; ou quelques unes des pistes que vous avez pu privilégier dans ce rapport ?

LE PRESIDENT : Alors je ne vais pas ici commenter le rapport de monsieur DELEBARRE qui, d'ailleurs, fera l'objet d'une réponse par la ministre en charge des Transports. Je vais vous dire quelle est ma philosophie sur ce sujet qui est celui de l'accessibilité et du désenclavement. Et vous avez raison, il est fondamental d'ailleurs qu'on doive bouger ou pas, parce que même quand on développe des circuits courts, on a besoin aujourd'hui d'être connecté au reste du monde. Et cet enjeu de l'accessibilité ou du désenclavement, il recouvre deux composantes : la mobilité physique et l'accessibilité numérique. C'est ça le cœur de notre enjeu.

Sur l'accessibilité numérique, c'est le développement de la fibre de la 3G, 4G. Un territoire qui ne l'a pas est un territoire qui en effet est profondément enclavé. C'est un territoire qui s'isole, c'est un territoire où il est difficile d'attirer des gens parce qu'ils se disent : ben ! Je ne peux pas développer une vie normale. C'est un territoire où l'activité économique est entravée, où les services publics sont entravés parce qu'ils sont de plus en plus numérisés et, donc, où la vie normale n'est pas la même.

Ce sont des territoires qui se sentent de ce fait déclassés et où les extrêmes prospèrent. Là-dessus, j'ai pris des engagements clairs, c'est ceux d'avoir une accessibilité complète sous 2 ans. Mais il va falloir pour cela revoir les plans et c'est ce que dans les prochains mois nous aurons à annoncer.

La fibre, on ne la mettra pas partout jusqu'au dernier kilomètre dans le dernier hameau, en tant que ministre naguère, j'ai porté ce plan. On peut aller au maximum mais le coût marginal du kilomètre ou du mètre final, il est tel qu'il faudra des années, parfois des décennies pour aller dans chaque hameau, il est tel que vous aurez toujours le même problème de commercialisation avec certains opérateurs. Il ne faut pas mentir aux gens.

Par contre, avoir une solution mixte où on marie la fibre, les innovations technologiques qui permettent d'avoir la 4G à bon niveau partout, ça on sait le faire. Ce qui permet d'avoir la wifi à la maison, la 4G en mobile et donc avoir une vie normale. Et c'est ça la solution. Donc cette solution pragmatique suppose de repenser les plans, d'être très volontariste et de contraindre davantage qu'on l'a fait les opérateurs pour qu'ils s'alignent sur ce plan de bataille ; et qu'on ait enfin l'accessibilité pour les territoires.

Ensuite on a la mobilité physique, j'ai peu promis sur ce sujet en campagne parce qu'on a beaucoup promis par le passé. Il y a eu tous les plans, tous les rapports qui ont été faits vous savez, vous n'êtes pas sans l'ignorer, il y a même des grands projets espérés, portés, parfois qu'on croyait réussis et dont les déclarations d'utilité publique sont in fine annulés. Moi, je ne suis pas pour promener les territoires de grands projets en grands projets.

La solution de mobilité du 21ème siècle, elle doit d'abord s'appuyer sur ce qu'on appelle la multi modalité. La réponse n'est pas forcément un aéroport ou une ligne de TGV, on a en France cette fascination, ça peut être la 2 fois 2 voies, l'autoroute, c'est la capacité à passer de l'un à l'autre, c'est en tout cas la certitude que dans un point du territoire, on doit être au plus près soit de la métropole qui a du sens pour nous, soit de la zone économique qui va tirer ce territoire.

Et donc, ça ne sert à rien d'aller promettre un TGV ou un aéroport de proximité qui ne se fera jamais sur la métropole, si on reste totalement enclavé dans tout ce qui est le voisinage de ladite métropole. Donc ce que nous allons travailler et ce sur quoi le gouvernement va s'engager dans les prochaines semaines, c'est un plan qui définira de manière quinquennale des investissements phasés année après année, qui permettront justement les réponses en termes de mobilité qui prévaudront aussi pour ce territoire.

Et donc ça sera parfois l'engagement d'aller plus vite sur une 2 fois 2 voies, d'aller plus vite sur une nationale, de développer une ligne de TGV si elle est pertinente et rentable, d'éviter les doublons, d'éviter les éléphants blancs et d'éviter les projets qu'on ne sait pas abandonner mais qu'on pousse comme une boule, parce que ça fait des décennies qu'on les pousse et donc il faut continuer à mentir aux gens, parce qu'on n'y arrivera pas.

Donc je ne vous promettrai pas un plan à 300 milliards d'euros d'infrastructures, ça a déjà été essayé et ça n'a pas été fait. Mais il y a d'ici la fin de l'année un plan de mobilité, qui ne sera pas un rapport, qui sera un plan pour les années à venir, avec une programmation annuelle d'investissements publics – éventuellement d'ailleurs des projets qui peuvent être public-privé – mais pour l'Etat qui donnera la visibilité des priorités région par région et du plan de développement.

Intervenant: Monsieur le président, nous sommes ici au cœur d'un bassin d'élevage bovins et ovins. Et aujourd'hui sont mis en place ou sont en train de se mettre en place les accords commerciaux TAFTA, CETA, MERCOSUR qui sont — nous semble-t-il —des monnaies d'échange de l'économie agricole par rapport à d'autres économies. Et en même temps, le Brexit est en train de peut-être d'avoir des conséquences notamment sur les productions ovines. Alors qu'elle est... je dirais que comment l'Etat peut nous soutenir au soutenir l'élevage face à ces enjeux commerciaux internationaux?

LE PRESIDENT : Alors d'abord le TAFTA, c'était une négociation, elle est stoppée et il n'y a pas de traité. Le CETA avec le Canada, il y a un traité qui a été négocié pendant 7 ans par l'Europe. Là-dessus j'ai été clair, j'ai demandé à ce qu'il y ait — elle va être nommée dans les prochains jours — une commission scientifique pour en évaluer les conséquences en matière de santé et d'environnement, puisqu'il y a eu tout un débat sur ce sujet. Ce sera une commission indépendante, s'il est avéré qu'il y a des conséquences négatives, en tout cas non conformes à nos engagements, nous retournerons vers nos partenaires. Et donc j'ai demandé qu'il y ait un peu de temps avant l'application même provisoire du CETA.

Pour le reste, je l'ai dit, je m'y suis engagé, si des conséquences négatives devaient être évaluées sur telle ou telle filière, elles seront accompagnées et compensées par l'Etat. La crainte existe sur le CETA, elle n'est pas avérée, moi je pense qu'on peut tout à fait réussir parce que nous sommes compétitifs et que nous avons justement une filière de qualité, mais si c'était le cas, il y aura un accompagnement.

Enfin sur le Brexit, il est impossible à ce jour d'en évaluer les conséquences, parce qu'on va vers plusieurs années, on le sait bien, de négociations. Et là aussi, les intérêts de l'ensemble des filières, j'étais il y a quelques jours en Bretagne où j'ai pris le même engagement à l'égard des pêcheurs qui, je dirais, sont presque la filière la plus impactée par un potentiel Brexit, eh bien ! C'est qu'on prenne en compte les intérêts de nos filières et préserver les relations commerciales et les échanges d'autant que faire ce peu.

Pour moi la clé, c'est de ne pas dépendre de ces accords ou d'être impactés par eux mais de continuer à développer la qualité, l'investissement, la montée en gamme justement pour réussir cette transformation. Si on a une alimentation de qualité pour les Françaises et les Français, ont l'exportera sans coup férir, il n'y aura pas de doute là-dessus. Après, il y a spécifiquement... ça concerne davantage le porc ou les pommes paumes comme nous l'évoquions que les ovins ou les bovins, il y a des marchés qui se sont fermés suite à des conflits géopolitiques, dont j'espère que nous pourrons dans les prochains mois ou les prochaines années y mettre fin et rouvrir des marchés qui se sont naguère fermés.

Oui ? Paul. Je n'ai aucun mérite, je le connais.

Paul : Donc rebonjour. Au cœur du lycée comment vous, vous voyez la vie avec les jeunes d'aujourd'hui, comment vous, vous la ressentez parce qu'honnêtement sur les réseaux sociaux, sur tout ça, vous êtes-vous être repris avec toutes vos répliques, vous connaissez bien la plus connue, la poudre de perlimpinpin, donc c'est quand même quelque chose qui est incroyable pour un président de la République qui fait connaître le président... enfin plus connaître et plus aimer, je ne sais pas si je m'exprime bien, je suis désolé, mais le président de la République vis-à-vis des jeunes, donc comment vous, vous le ressentez ?

LE PRESIDENT : C'est plutôt à vous de me dire parce que quels que soient mes efforts, il y a bien longtemps que je ne suis plus au lycée. C'est à vous de me dire mais la fonction de président de la République, elle a une part symbolique qui est très forte et qui dépasse celui ou celle qui l'occupe à un moment donné ; et qui suppose un cérémonial, une distance, une verticalité. Il faut l'assumer parce qu'on est dépositaire d'une fonction qui est immémoriale et qu'on habite quelques années.

Et ensuite, il y a le reste de la société et le temps dans lequel on vit. Et donc il faut en effet être dans son temps et au maximum essayer de garder une forme de simplicité, qui n'a rien d'incompatible avec ce que je viens d'évoquer. Et donc c'est le hasard en effet, vous le dites, des répliques, des circonstances de la vie, de ce qu'on peut dire, faire à un moment donné qui, bien souvent d'ailleurs en faisant rire à ses dépens, fait qu'on peut devenir sympathique ou faire partie du quotidien.

Et donc tant mieux, si ça peut ouvrir là encore des vocations politiques chez certains, si ça peut ouvrir une volonté de voir de manière respectueuse n'est pas distance l'institution, j'en suis heureux. Et je ne veux pas que le président de la République il soit distant, je veux que ce soit une fonction respectée, c'est différent. Et donc après, on peut s'en amuser, on peut plaisanter, on peut faire partie du quotidien, tant mieux, tant mieux. Pour le reste, c'est à vous de me répondre beaucoup plus qu'à moi. Oui, monsieur.

Intervenant : Oui, bonjour. Vous avez parlé 2 fois des 50 % de produits en circuit court, bio ou écologiques dans la restauration collective. Alors pour moi, c'est 3 mots qui ne sont pas du tout au même niveau, donc j'ai besoin d'un peu d'éclaircissements parce que les élèves qui sont dans la restauration hors domicile sont des clients captifs. Et donc certains parents ont une volonté de qualité des produits qui vont être proposés aux enfants ; et circuit court ça ne propose absolument pas de surplus ou de qualité supplémentaire, alors que le bio normalement oui. Et par contre écologique, pour moi c'est... je ne sais pas ce que vous mettez derrière ce...

LE PRESIDENT : II y a des...

Intervenant : Voilà. Et donc en fait, c'était pour savoir... que vous puissiez nous préciser exactement ce que vous souhaitez-ou vous ce que vous mettez derrière cette mesure, qui pour moi est vraiment très très importante ? Merci.

LE PRESIDENT : Alors, si je ne m'étais un objectif que 50% de produits bio, c'est quasiment irréalisable, je suis très honnête, c'est quasiment irréalisable. En restauration collective, on est déjà très loin, on parlait tout à l'heure je crois pour le département, vous faites des efforts, on en parlait aussi pour ici le lycée, mais c'est très dur, ne serait-ce qu'en circuit court. Donc je prends les 3 critères parce que c'est ce qui permet de manière raisonnable, quoique volontariste, d'arriver à un tel objectif.

Ensuite vous avez raison, quand on parle de circuit court ce n'est pas forcément... ça ne suit pas forcément les critères bio, c'est tout à fait vrai, en particulier en termes d'alimentation des bêtes pour ce qui est de l'élevage ou de la production laitière, en termes d'utilisation de phytosanitaires ou autres.

Néanmoins vous avez une garantie, c'est qu'il y a une traçabilité cette fois-ci beaucoup plus forte, beaucoup plus forte que sur des produits exportés ou qui viennent du bout du monde. Vous avez une visibilité et vous avez quand même un bilan carbone qui est nettement amélioré, ce qui nous concerne tous. Parce que par définition quand on fait du circuit court, vous n'avez pas de l'alimentation qui vient du bout du monde. Et ensuite, c'est cohérent parce que vous gardez justement une production locale qui permet ensuite la mutation et qui assure à la fois l'emploi et l'activité.

Pour ce qui est des critères écologiques, il y a des labels, ce qui est vrai c'est qu'ils sont moins normés que les labels bio mais qui manifestent là aussi des engagements de non-utilisation de certains produits phytosanitaires, ça dépend desdits labels qui sont régulés selon les instances, mais qui marquent une transition de transformation agricole.

Et enfin le bio lui est très réglementé, on le connaît, avec des engagements cette fois-ci beaucoup plus forts et une différence de prix. Donc vous avez raison de dire que c'est moins exigeant que si j'avais mis 50 % de bio partout, mais c'est un objectif qui ne serait pas atteignable et c'est un objectif que toutes les collectivités aussi ne peuvent pas atteindre en prix. Parce que compte tenu de ce que je disais tout à l'heure, si on veut accompagner un exploitant qui passe en bio, il faut payer le prix, or il ne produit pas en bio au même prix que certaines productions parce que soit il ne va pas produire les mêmes quantités, soit ça nécessite un investissement dans l'alimentation du bétail, dans la transformation de l'exploitation qui le justifie.

Voilà ! Donc je pense que c'est quand même mieux que de ne rien à voir, je pense que le circuit court – quand on a les préoccupations légitimes que vous évoquez – apporte des garanties et une amélioration, mais que c'est un objectif réaliste qui permet d'améliorer nettement la situation et l'alimentation.

- -

Ensuite, on va continuer à travailler justement sur la traçabilité et l'amélioration de la qualité de l'alimentation, qui passe le bio mais qui doit aussi permettre à l'agriculture plus traditionnelle, à l'agriculture productive qui n'est pas forcément bio d'apporter des garanties de qualité de l'alimentation au consommateur final. Tout le monde le demande et, donc, vous avez raison de soulever cela, ça passe par là aussi de la différenciation, de l'innovation et donc un investissement que l'Etat doit accompagner.

Je prends une dernière question s'il y en a une, est-ce qu'il y a une dernière question ? Alors, allez-y tout au bout là.

Elève : Je m'appelle Eric PETRUS, futur...

LE PRESIDENT : Producteur de miel.

Elève: Exactement. Ma question sera liée à l'apiculture, je voulais savoir quelles seraient les mesures que vous allez prendre avec votre gouvernement pour limiter l'usage des pesticides qui sont nuisibles aux abeilles, à nos petites sentinelles; et au financement pour nous aider à lutter contre certains parasites et maladies liés comme le varroa ou la nosema, etc?

LE PRESIDENT : Alors d'abord, il y a des mesures qui ont été prises précédemment, elles seront maintenues, c'est un débat que le ministre aura à conduire dans les états généraux de l'alimentation. Donc il ne s'agit pas de revenir sur les garanties qui ont été apportées, même si on sait les difficultés qu'elles peuvent créer, il faut accompagner celles et ceux qui en subissent (si je puis dire) les dommages collatéraux.

Ensuite, il faut accompagner la filière, on sait que c'est une filière qui dans certaines régions a beaucoup souffert, en particulier dans les zones les plus rurales à cause de l'emploi de certains produits. Et ça participe de la transition que j'évoquais tout à l'heure, on sait très bien les produits qui ont conduit à la disparition des abeilles dans certaines zones rurales.

Dans certaines zones, les interdire du jour au lendemain de manière brutale n'est pas possible pour certains exploitants, donc on met des interdits. Il faut mettre ensuite des délais et il faut accompagner. Et il faut, quand on interdit tel ou tel produit phytosanitaire, qu'il s'agisse d'ailleurs des abeilles comme de l'alimentation, de la santé des ouvriers agricoles ou des exploitants agricoles, parce que c'est un continuum, tout le monde, quand il y a des produits phytosanitaires qui sont mauvais pour les abeilles, il y a peu de chances qu'ils soient bons pour l'humain et, donc, pour ceux qui travaillent dans ces exploitations.

Eh bien! C'est de travailler très vite à des produits de substitution, on ne peut pas mettre des exploitants agricoles dans une situation où on interdit tout et on ne leur permet pas de produire dans les mêmes conditions. Et donc c'est cette transition que j'évoquais tout à l'heure. Il faut de la recherche et de l'innovation, c'est le travail que mènent l'INRA en particulier et les services de l'Etat avec la recherche privée pour sortir de ce qui a parfois été un monopole de certains producteurs de produits phytosanitaires. Et l'erreur qu'on a pu commettre il y a plusieurs décennies, c'est dans certains secteurs de s'en remettre totalement à des entreprises privées sur des types de recherche ou sur la vente.

Et donc là-dessus, développement de la recherche publique, j'ai pris des engagements clairs, séparation de l'activité de vente et de conseil, parce que qu'est-ce qui ne va pas si on met les pieds dans le plat quand on parle de produits phytosanitaires? Ce n'est pas d'utiliser en totalité le glyphosate, c'est que les normes d'utilisation telles que conseillées par ceux qui vendaient le produit, elles atteignaient des niveaux qui était complètement déraisonnables. Et donc on conseillait aux exploitants d'en mettre massivement, alors qu'on pouvait faire la même chose en en mettant moins parfois parce que le conseil n'est pas indépendant.

Donc la mesure qu'on va prendre dès ici la fin de l'année, c'est une séparation de l'activité de conseil et de vente de ces produits phytosanitaires ; et ensuite c'est un mécanisme de transition où dès qu'on a une molécule de substitution, on sort le produit phytosanitaire qui a des effets négatifs et ainsi progressivement, on accompagne et on va au-delà de ce qui a déjà été décidé.

Et enfin, il y a l'accompagnement volontariste de la filière qui aura accès au plan d'investissement agricole et, donc, à ces 5 milliards d'euros pour pouvoir moderniser, mieux protégés et réimplanter des abeilles dans les régions qui ont eu à souffrir de la crise.

Voilà! Je crois que je me dois de continuer le programme, en tout cas je vous remercie beaucoup pour votre attention. Merci messieurs dames et merci pour votre accueil. Et bons examens pour ceux qui ont à en passer.